



2017
Entreprises
libérales



Baromètre Emploi-Formation
SECTEUR JURIDIQUE



Ompl
Observatoire des métiers
dans les professions libérales



ÉDITO



Affiner la connaissance pour mieux anticiper l'avenir

L'environnement socio-économique est en pleine mutation et les entreprises libérales ne sont pas épargnées. Cette transformation impacte fortement l'emploi, la qualification et la formation professionnelle des salariés. Mieux anticiper cette révolution implique que tous les acteurs concernés appréhendent les changements en cours afin d'en anticiper les incidences tant au niveau national que régional. Il est fondamental que les branches professionnelles ainsi que tous les acteurs régionaux ou nationaux aient **accès à une information solide** pour **mieux devancer les mutations à venir**.

Les entreprises libérales représentent 28 % des entreprises françaises, **5 % des emplois** et **11 % de la valeur ajoutée**.

Leur secteur d'activité - cadre de vie-technique, juridique, santé -, leur taille - plus du tiers d'entre elles emploie moins de 10 salariés -, et leur implantation sur l'ensemble du territoire en font **un acteur de proximité essentiel** au développement local et au maintien du lien social.

Confrontées de plus en plus fréquemment à des évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires qui transforment leur activité, les entreprises libérales sont dans l'obligation de faire **évoluer leur organisation et les compétences de leurs collaborateurs**. Les professionnels libéraux doivent intégrer ces mutations pour prévoir leurs répercussions, tout en préservant leur rôle socio-économique et leurs emplois.

L'OMPL (Observatoire des Métiers dans les Professions Libérales) est **un outil d'expertise** et de prospective en matière d'emploi, de compétences et de formation.

Ses travaux statistiques, centrés sur les questions emploi-formation, constituent des analyses fines et robustes des changements en cours. Ses études prospectives apportent des éléments de réflexion qui permettent aux partenaires sociaux de **mieux définir leur politique emploi-formation**.

Ses études thématiques abordent des questions spécifiques qui contribuent à mieux identifier les spécificités des entreprises libérales. Ses baromètres régionaux observent, au niveau de chaque territoire, la présence et la participation des entreprises libérales à l'économie locale.

Partenaire privilégié des CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), **l'OMPL met au service de tous les acteurs emploi formation les résultats de son expertise**.

Marie-France Guthey
Vice-présidente

Bruno Pelletier
Président

L'OMPL, UN LEVIER D'ACTION PARITAIRE ET MULTI-BRANCHES

L'Observatoire prospectif des Métiers et des qualifications dans les Professions Libérales (OMPL) est un outil opérationnel créé en 2005 à l'initiative des partenaires sociaux pour identifier et analyser les problématiques communes aux 13 branches de l'OMPL.



Secteur cadre de vie technique

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice



Secteur santé

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Les études pilotées par l'OMPL reposent sur la capitalisation et l'analyse de données statistiques, des enquêtes et des entretiens auprès de personnes ressources, d'employeurs et de salariés.

Ces travaux constituent une source d'information majeure pour la mise en place de politiques compétences, emploi et formation nationales et régionales.

Depuis plus de 10 ans près de 100 études conduites :

- 47 portraits statistiques ;
- 20 études prospectives ;
- 10 études thématiques
 - « Expertise automobile en Europe », « Externalisation dans les cabinets d'avocats », « Insertion professionnelle des salariés en contrat de professionnalisation », « Turn-over des salariés dans les cabinets dentaires », « Égalité professionnelle » et « Emploi des seniors » dans les laboratoires de biologie médicale, « Application de la grille de classification professionnelle », « Chômage des pharmaciens adjoints », « Insertion des bénéficiaires d'un contrat pro ou de contrat d'apprentissage de professionnalisation », « Trajectoire professionnelle » et « Emploi à temps partiel » dans la pharmacie d'officine ;
- 9 études transverses
 - « Qualité de vie au travail », « Apprentissage informel », « Implication et bien-être au travail », « Climat social », « Entreprises libérales et territoires », « Emploi à temps partiel », « Chômage des salariés », « Qualité de l'emploi ».

Toutes les études de l'OMPL sont téléchargeables sur son site
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr

Baromètre Emploi-Formation

SECTEUR JURIDIQUE 

Entreprises 

Entreprises libérales
Entreprises en chiffres

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Le *Baromètre Entreprises* du secteur juridique présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entreprises du secteur tend à décroître. La valeur relativement moyenne du taux de rotation laisse supposer un certain renouvellement du tissu entrepreneurial.

À partir de 2016, les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre.

Entreprises du champ de l'OMPL en 2016

Cotisants à Actalians ¹	376	11 285	467	1 699	13 827	107 904
Entreprises employeuses	374	11 015	464	1 640	13 493	107 488
Évolution 2015-2016	0,54 %	- 2,93%	0,43 %	- 1,68%	- 2,58 %	- 1,24 %
Taux d'entrée	6,15 %	9,90 %	4,74 %	3,72 %	8,86 %	7,04 %
Taux de sortie	5,61 %	12,92 %	4,31 %	5,43 %	11,51 %	8,29 %
Taux de rotation	5,88 %	11,41 %	4,53 %	4,57 %	10,19 %	7,67 %

Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2016-2017.



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians en 2014 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians en 2014 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice

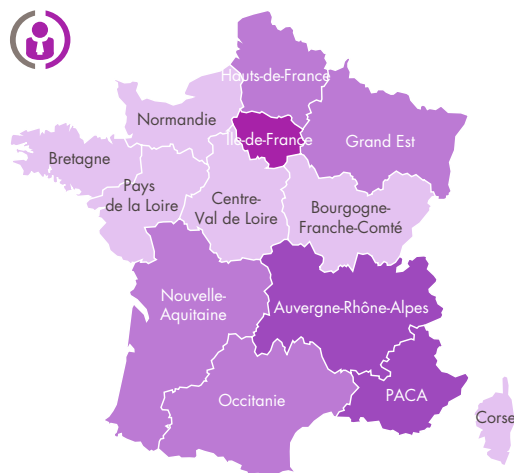
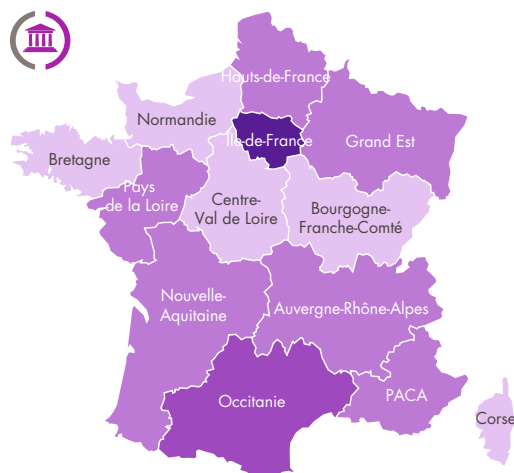
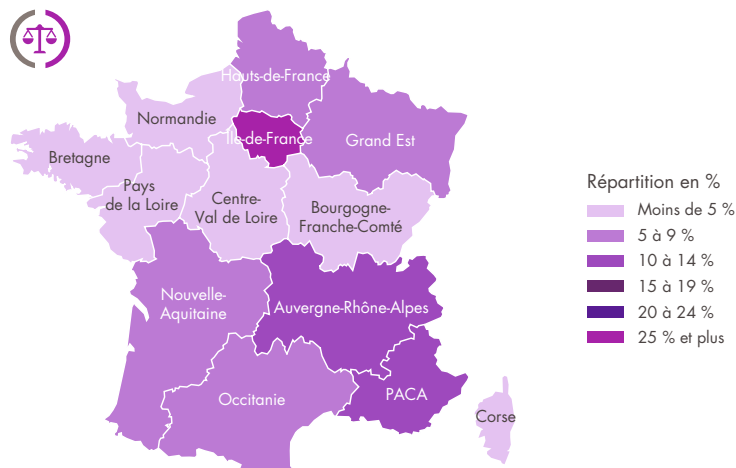
1. Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation

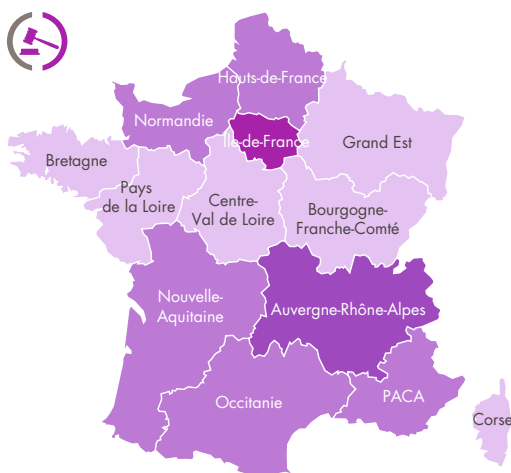


SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La concentration territoriale des entreprises du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Les trois régions accueillant le plus de structures sont l'Île-de-France (30 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (12 %) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (11 %). À l'opposé, la Corse est caractérisée par une densité d'entreprises très réduite (1 %).

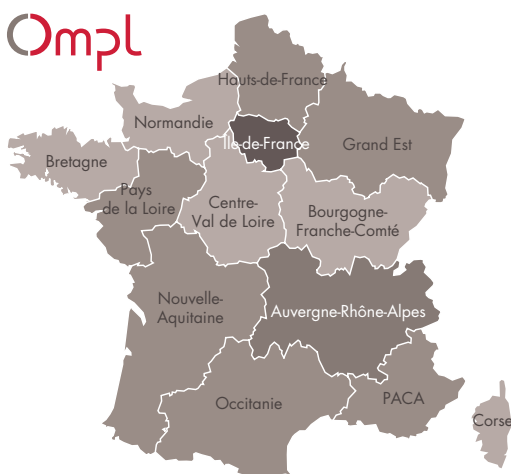
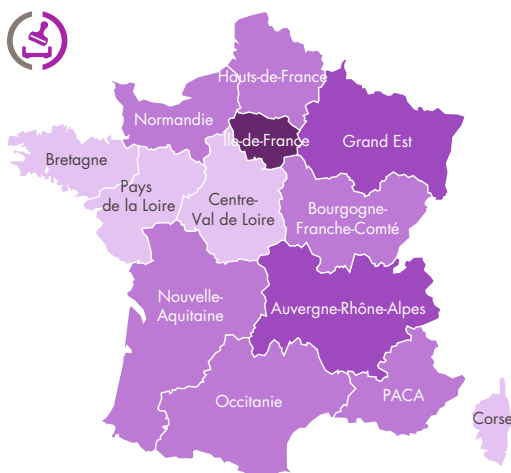
Répartition régionale des entreprises employeuses





Répartition en %

- Moins de 5 %
- 5 à 9 %
- 10 à 14 %
- 15 à 19 %
- 20 à 24 %
- 25 % et plus



Répartition en %

- Moins de 5 %
- 5 à 9 %
- 10 à 14 %
- 15 à 19 %
- 20 à 24 %
- 25 % et plus

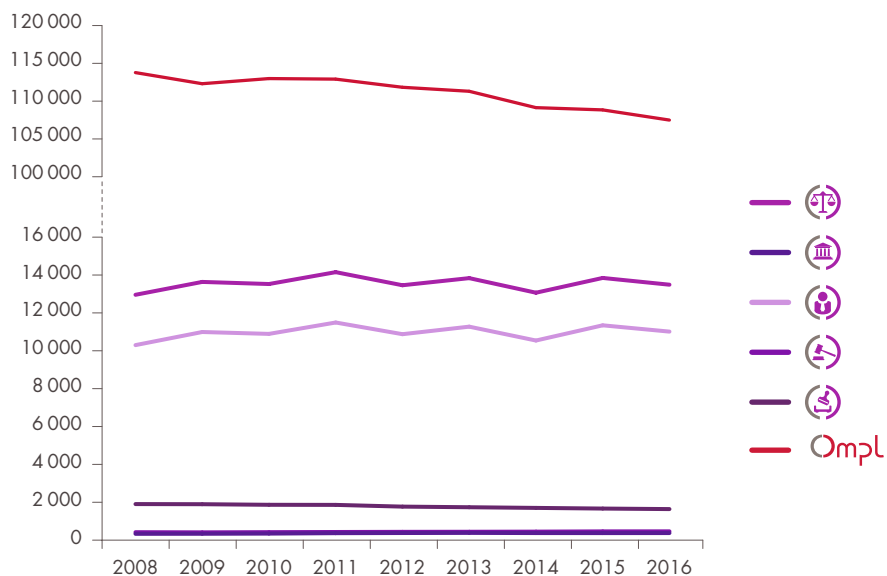
Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents 2017.



PLUS D'ENTREPRISES SUR LONGUE PÉRIODE

Depuis 2008, le nombre d'entreprises employeuses du secteur a progressé de 533 unités. La tendance a connu une inflexion en 2011.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009-2017.



Le *Baromètre Entreprises* du secteur juridique présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

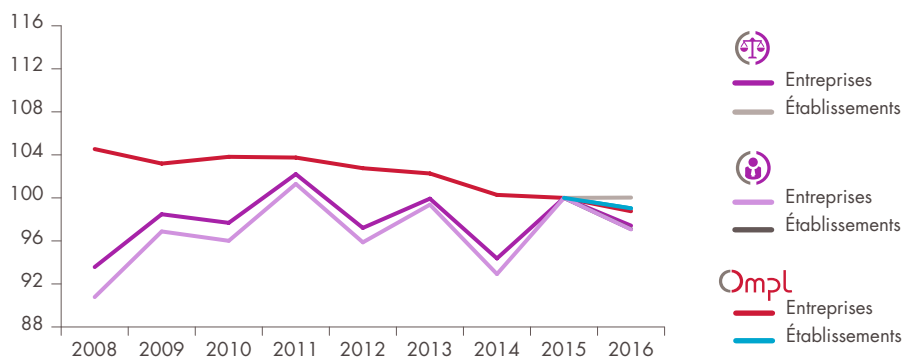
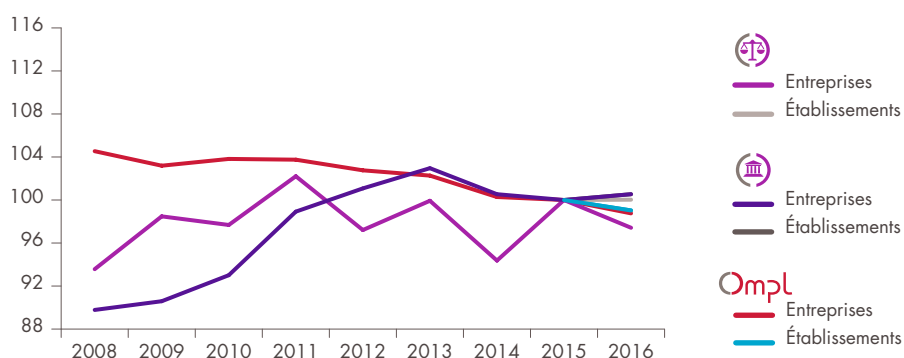


PLUS D'ENTREPRISES

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises du secteur a progressé en 2015. Les tendances observées de 2015 à 2016 montrent que le phénomène s'inverse pour l'ensemble des structures employeuses.

Une rupture de série intervient en 2015 sur les données établissements. Avant cette date, les établissements du secteur juridique et des entreprises d'experts en automobile ne pouvaient pas être comptabilisés.

Entreprises et établissements employeurs : évolution annuelle 2008-2016 (base 100 en 2015)



Secteur juridique

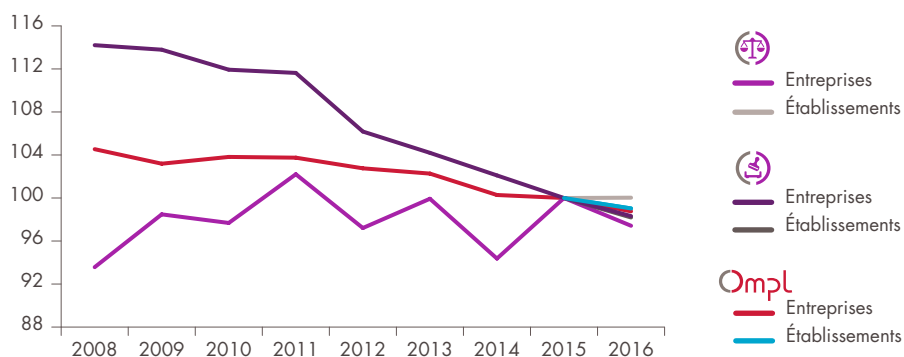
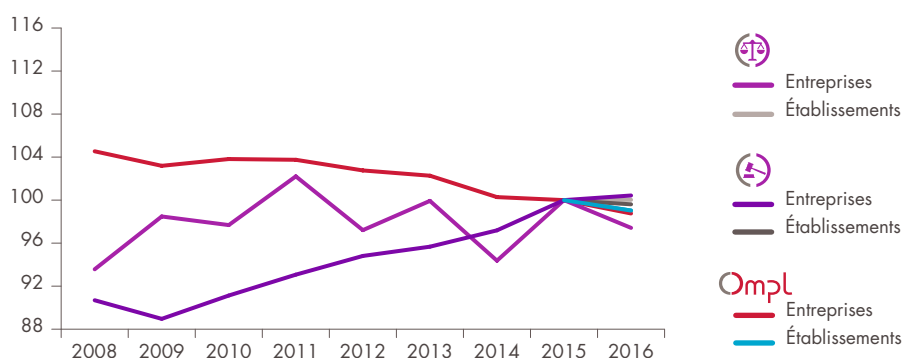
Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice



Rupture de données en 2015 en raison de l'exploitation de nouvelles bases. Données au 01/01.
Sources : Actalians, bases adhérents, 2009-2017, Insee, démographie des entreprises et établissements, 2009-2015, Insee, fichiers Sirene, 2015-2017.



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

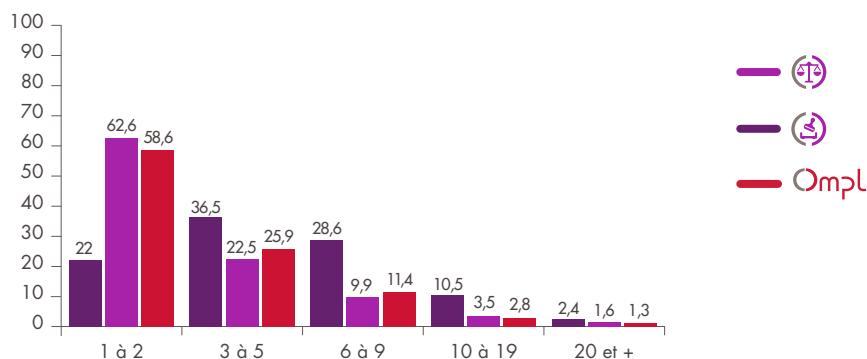
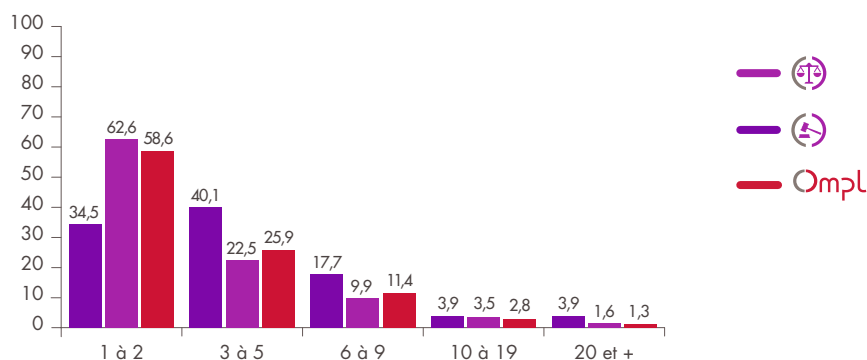
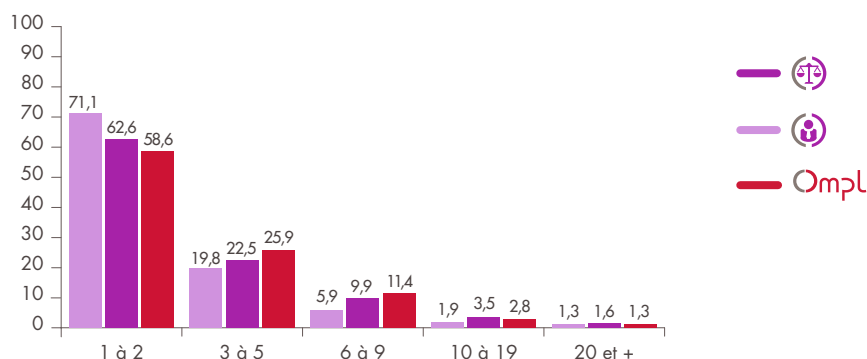
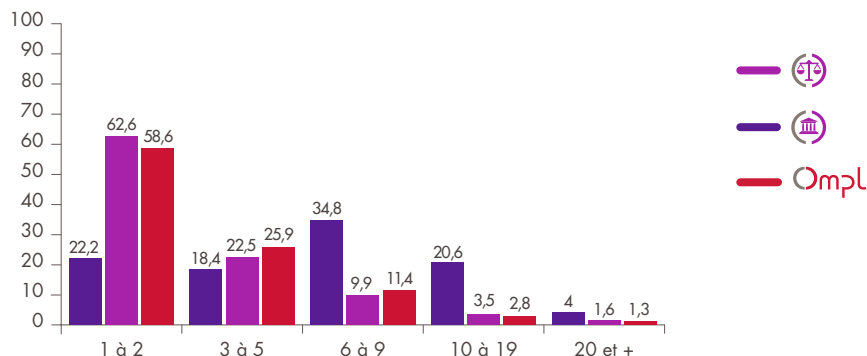


PETITE TAILLE D'ENTREPRISES

Plus de la moitié des entreprises du secteur génère un à deux emplois en équivalent temps plein (ETP).

C'est dans la branche des cabinets d'avocats que la plus grande proportion d'entreprises comptant moins de trois salariés est observée.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP en %)



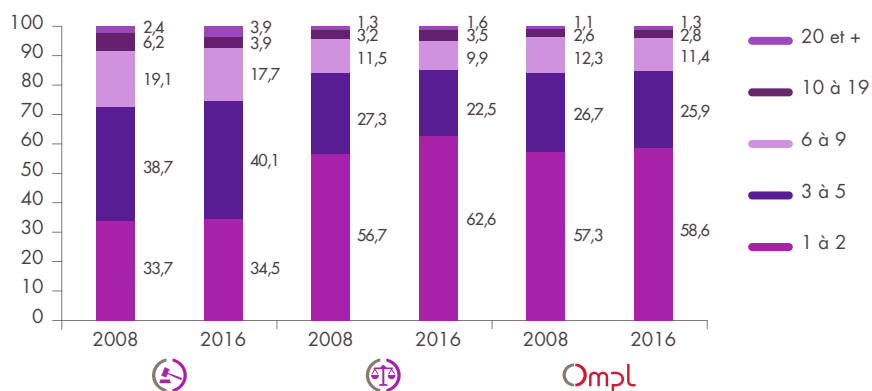
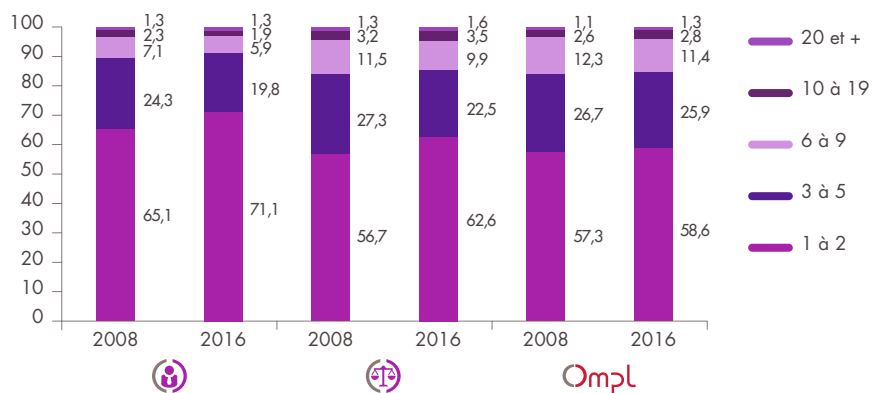
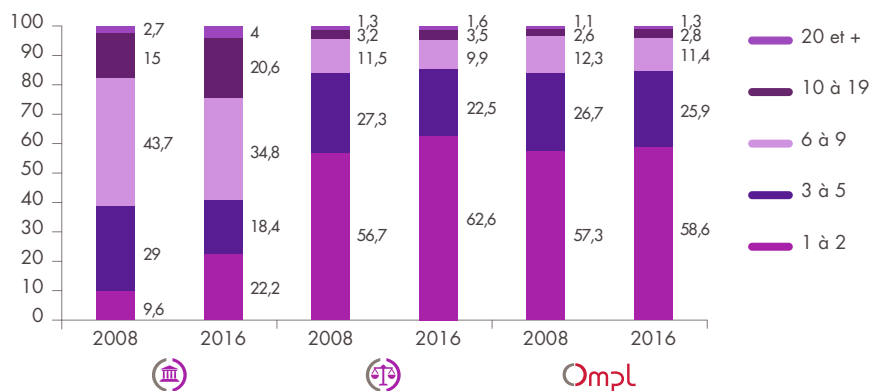
Données au 01/01. Sources : Actalians, base adhérents, 2017.

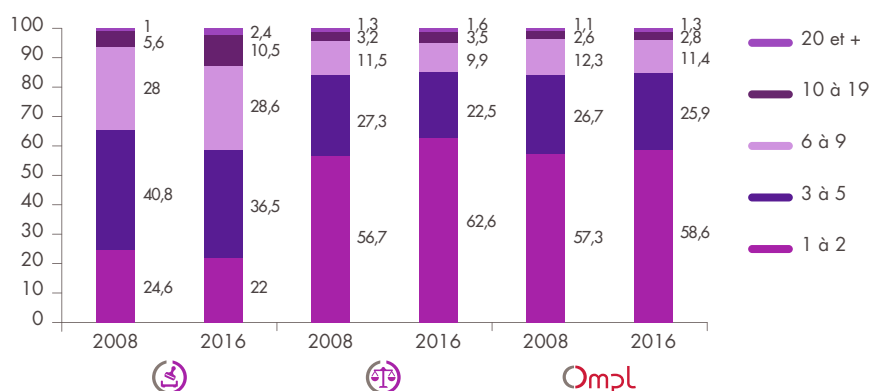


ATOMISATION DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Depuis 2008, le secteur est caractérisé par une diminution notable de la taille des entreprises. Les structures de moins de trois emplois ETP voient leur part progresser de 6 points.

Évolution de la taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP en %)





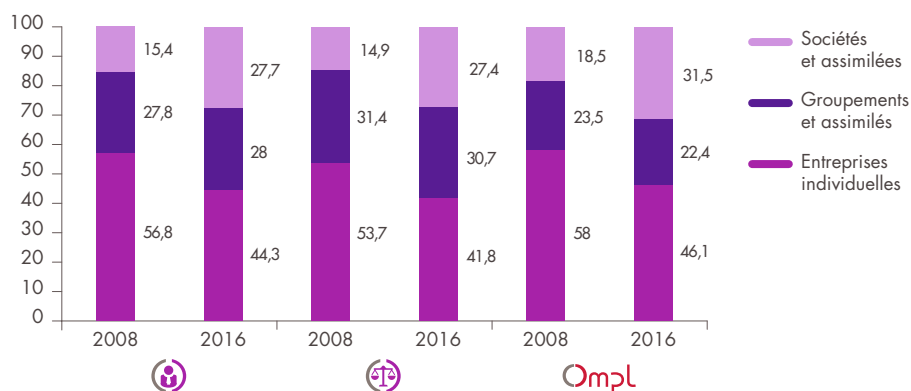
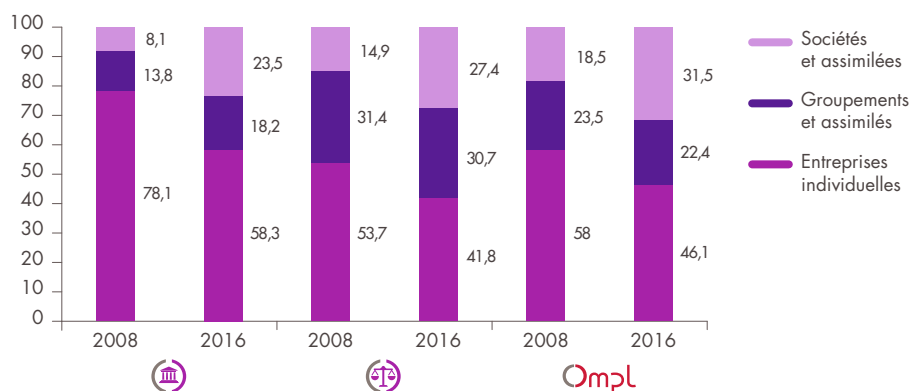
En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point.
Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.

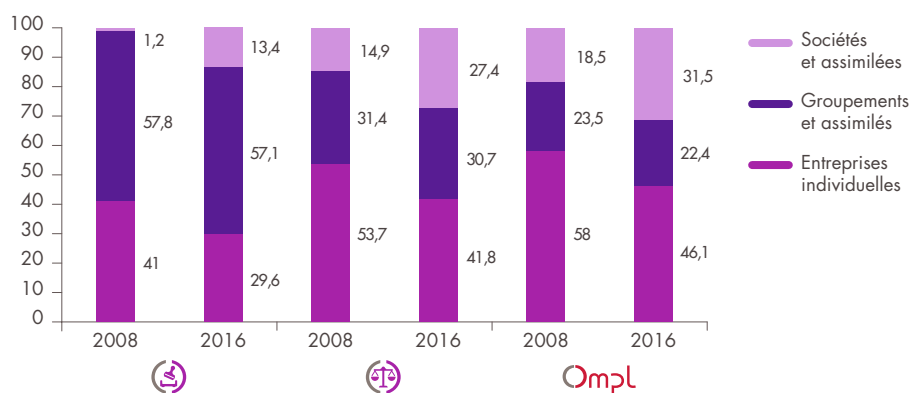
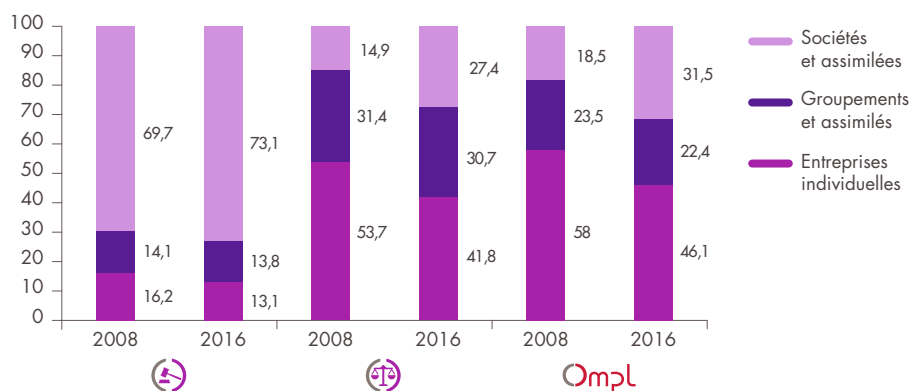


NETTE DÉSAFFECTION POUR L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Les entreprises individuelles sont la forme d'entreprise la plus fréquente au sein du secteur. Cette configuration traditionnelle est néanmoins remise en question par l'accroissement de la part des sociétés qui laisse entrevoir une restructuration du tissu entrepreneurial.

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique





En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point.
Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.

Baromètre Emploi-Formation

SECTEUR JURIDIQUE 

Salariés

Effectifs salariés
Effectif par genre
Catégories sociales
Contrats de travail
Temps de travail
Pyramide d'âge
Mobilité annuelle
Rémunération nette annuelle
Formation professionnelle
Chômage annuel

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



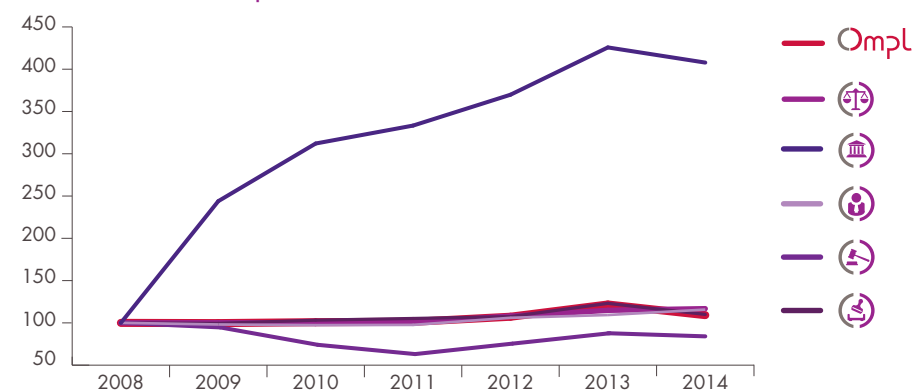
CROISSANCE DES EFFECTIFS

Le secteur enregistre une progression des effectifs par rapport à 2008. En 2012 et 2013 la hausse des effectifs peut, en partie, être le résultat d'une évolution de la collecte et du traitement de la DADS par l'Insee et non d'une augmentation effective. À partir de 2014, les données utilisées ne sont plus issues d'un échantillonnage mais des bases complètes de l'Insee.

Évolution des effectifs salariés

Années						Ompl
2008	792	42 504	3 500	10 140	56 936	399 860
2009	1 932	41 700	3 312	10 080	57 024	398 724
2010	2 472	41 364	2 592	10 464	56 892	403 152
2011	2 640	41 496	2 208	10 668	57 312	404 892
2012	2 929	45 049	2 641	10 893	61 512	428 939
2013	3 372	46 464	3 072	12 480	65 388	486 768
2014	3 230	49 183	2 942	11 153	66 508	436 504

Évolution des effectifs par branche en indice



Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

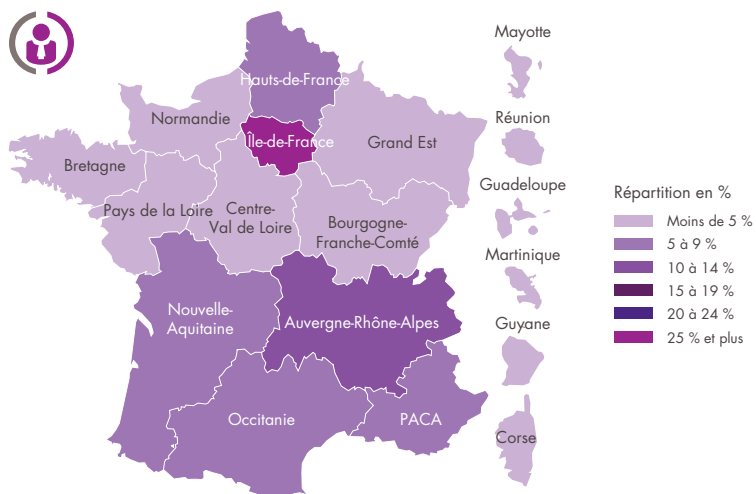
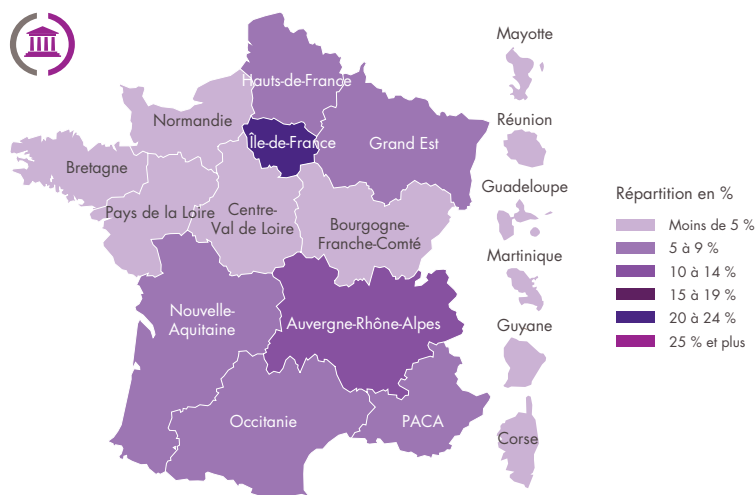
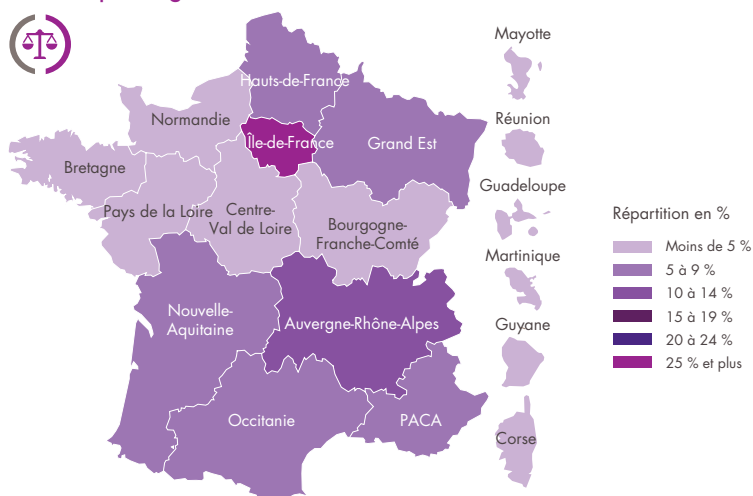


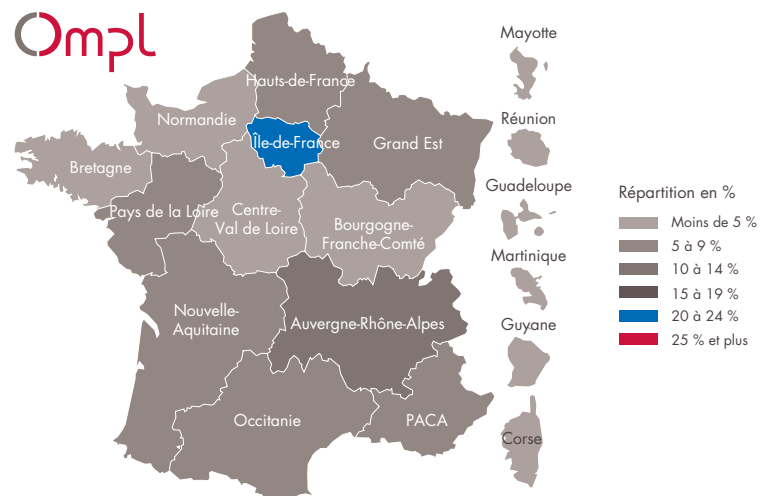
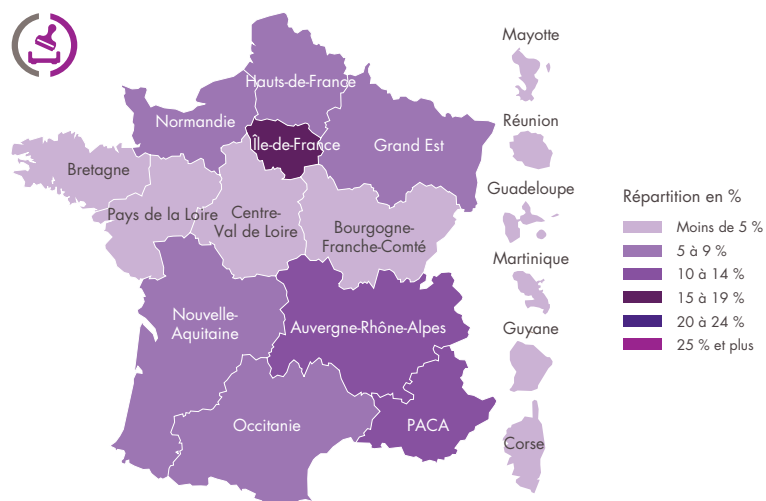
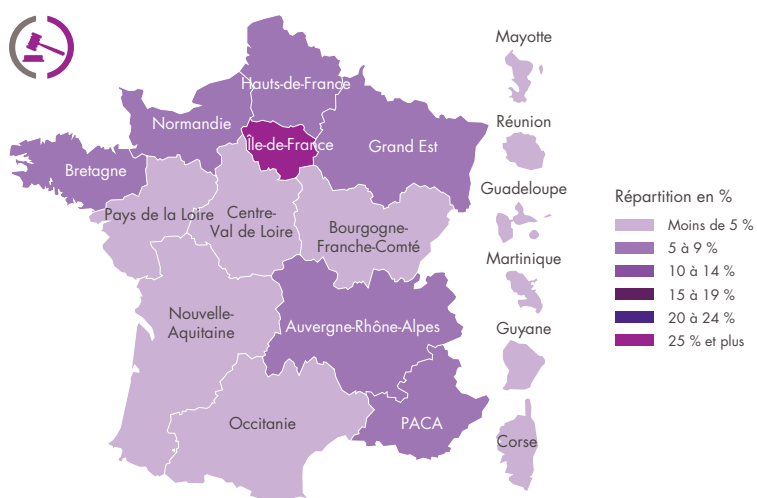
PLUS DE LA MOITIÉ DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 38 % des effectifs du secteur et son poids est plus important que pour l'ensemble de l'OMPL (21 %).
- La région Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi du secteur (11 %).
- La région Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe la troisième place en nombre de salariés (8 %).

Ces trois régions regroupent 57 % des salariés du secteur.

Effectifs par région







Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois du secteur sont très majoritairement féminins : 79 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (83 %).



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période. Il oscille entre 79 % et 82 %.



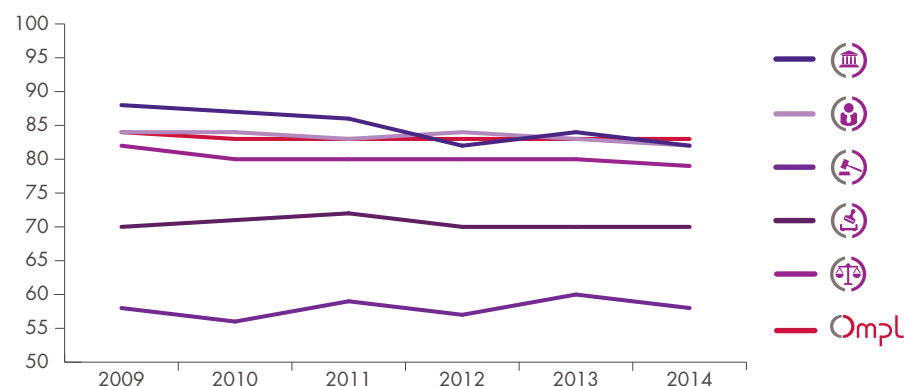
PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans le secteur. Les hommes bénéficient beaucoup moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

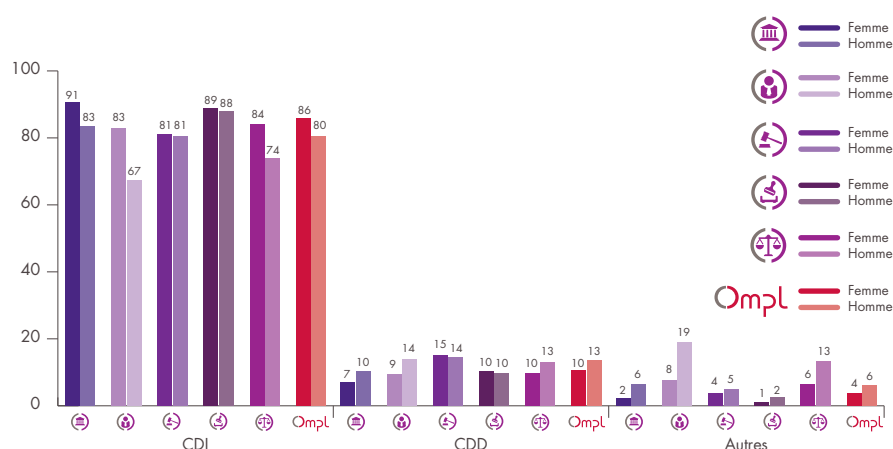
Effectifs par genre

Genre						Ompl
Femmes	82,32 %	81,64 %	57,95 %	70,03 %	78,68 %	82,86 %
Hommes	17,68 %	18,36 %	42,05 %	29,97 %	21,32 %	17,14 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de féminisation



Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail



Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la Nouvelle-Aquitaine (83 %) et atteint un minimum pour la Corse (63 %).

Taux de féminisation par région

Régions						
Auvergne-Rhône-Alpes	80,57 %	85,01 %	46,56 %	74,05 %	82,06 %	83,64 %
Bourgogne-Franche-Comté	ND*	85,69 %	ND*	70,16 %	77,37 %	85,98 %
Bretagne	84,35 %	84,47 %	62,69 %	70,45 %	80,37 %	83,44 %
Centre-Val de Loire	88,19 %	87,61 %	54,78 %	71,82 %	81,53 %	85,39 %
Corse	ND*	95,69 %	ND*	58,95 %	63,50 %	82,83 %
DOM	77,53 %	77,39 %	ND*	63,38 %	70,77 %	80,56 %
Grand Est	88,34 %	87,99 %	50,90 %	68,74 %	81,51 %	85,54 %
Hauts-de-France	89,59 %	84,58 %	44,39 %	68,36 %	79,05 %	83,07 %
Île-de-France	77,25 %	75,43 %	63,26 %	68,85 %	74,27 %	77,57 %
Normandie	ND*	88,62 %	53,38 %	72,12 %	77,56 %	84,70 %
Nouvelle-Aquitaine	84,59 %	86,35 %	57,81 %	73,09 %	82,51 %	84,35 %
Occitanie	81,16 %	87,01 %	55,80 %	69,92 %	82,04 %	84,56 %
Pays de la Loire	83,77 %	85,02 %	53,49 %	71,86 %	81,57 %	83,53 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	82 %	87,25 %	52,44 %	68,66 %	81,44 %	85,12 %
Ensemble	82,32 %	81,64 %	57,95 %	70,03 %	78,68 %	82,86 %

* ND : Non déterminé



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont bien représentés : 20 % contre 17 % pour l'ensemble de l'OMPL.
- La proportion de professions intermédiaires est très faible (8 %) et est inférieure à la part observée pour l'ensemble de l'OMPL (30 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui de l'OMPL (62 % contre 46 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales						Ompl
Cadres	11,80 %	23,27 %	16,52 %	8,85 %	20 %	17,22 %
Professions intermédiaires	11,42 %	7,78 %	7,17 %	9,90 %	8,28 %	30,09 %
Employés	74,98 %	57,90 %	59,08 %	75,94 %	61,81 %	45,76 %
Ouvriers	1,80 %	11,05 %	17,23 %	5,31 %	9,91 %	6,93 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales						Ompl
Cadres	69,03 %	66,38 %	47,33 %	60,59 %	65,33 %	67,95 %
Professions intermédiaires	69,92 %	76,48 %	56,40 %	64,58 %	72,89 %	78,30 %
Employés	86,95 %	91,02 %	71,69 %	74,18 %	86,50 %	92,90 %
Ouvriers	55,17 %	68,24 %	21,70 %	36,49 %	61,70 %	73,23 %
Ensemble	82,32 %	81,64 %	57,95 %	70,03 %	78,68 %	82,86 %



FÉMINISATION REMARQUABLE

La proportion de femmes dans l'emploi du secteur est assez importante en raison, notamment, du taux de féminisation des employés.



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi du secteur tend à diminuer sur la période. Néanmoins, la féminisation des cadres progresse.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre. Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (26 %), mais son minimum est atteint pour la Corse (3 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	ND*	ND*	ND*	ND*	ND*
2009	62 %	75 %	88 %	ND*	82 %
2010	61 %	70 %	86 %	ND*	80 %
2011	63 %	73 %	86 %	ND*	80 %
2012	66 %	73 %	85 %	ND*	80 %
2013	65 %	75 %	84 %	ND*	80 %
2014	65 %	73 %	86 %	62 %	79 %

*ND : Non déterminé

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	19,96 %	8,43 %	62,41 %	9,20 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	14,10 %	7,57 %	66,56 %	11,76 %	0 %
Bretagne	20,73 %	3,65 %	65,55 %	5,04 %	5,04 %
Centre-Val de Loire	14,54 %	7,27 %	73,17 %	3,69 %	1,33 %
Corse	2,66 %	ND*	67,68 %	ND*	29,66 %
DOM	11,25 %	7,26 %	60,76 %	4,96 %	15,77 %
Grand Est	14,26 %	5,44 %	72,66 %	6,26 %	1,39 %
Hauts-de-France	12,29 %	4,56 %	68,82 %	12,01 %	2,33 %
Île-de-France	26,27 %	10,09 %	53,66 %	9,98 %	0 %
Normandie	12,43 %	6,96 %	67,19 %	10,09 %	3,33 %
Nouvelle-Aquitaine	15,02 %	2,51 %	65,61 %	1,46 %	15,40 %
Occitanie	14,48 %	5,50 %	64,74 %	14,11 %	1,16 %
Pays de la Loire	20,13 %	2,38 %	61,07 %	ND*	16,42 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,10 %	7,86 %	69,44 %	8,61 %	0 %
	20 %	8,28 %	61,81 %	9,91 %	0 %
	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %	0 %

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (82 %) mais inférieur à la moyenne de l'OMPL.

Hors CDD, les autres contrats sont fortement mobilisés. Il s'agit principalement de stagiaires rémunérés.



STABILITÉ DU TAUX DE CDD

Au niveau du secteur, le taux de CDD évolue peu sur la période.

Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

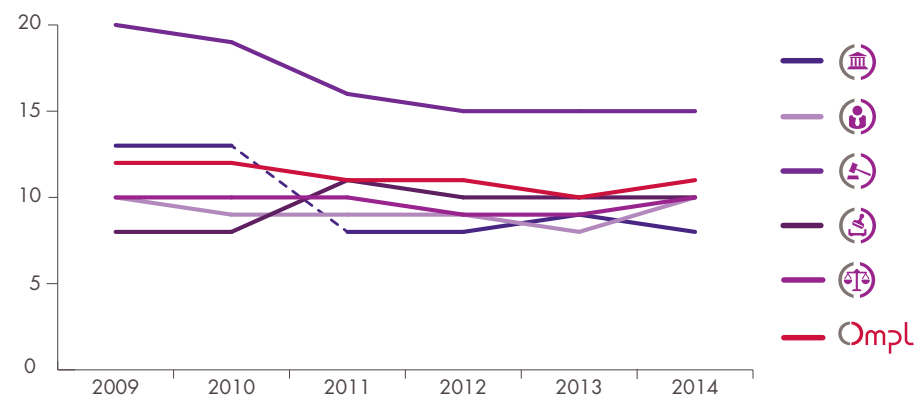
Études d'huissiers de justice

Répartition des salariés par type de contrat de travail

Contrats de travail						Ompl
CDI	89,38 %	80,04 %	80,80 %	88,48 %	81,94 %	84,83 %
CDD	7,62 %	10,24 %	14,85 %	10,07 %	10,29 %	11,02 %
Apprentissage	0,34 %	0,57 %	0 %	0,16 %	0,46 %	2,17 %
Autres contrats*	2,66 %	8,54 %	3,47 %	1,18 %	6,80 %	1,66 %
Non-déterminés ¹	0 %	0,62 %	0,88 %	0,11 %	0,51 %	0,31 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

* Autres contrats = stagiaires, contrats aidés...

Évolution du taux de CDD



1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



CDD BEAUCOUP PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Les hommes travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes. Le différentiel atteint trois points.



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans sont quatre fois plus souvent recrutés en CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.



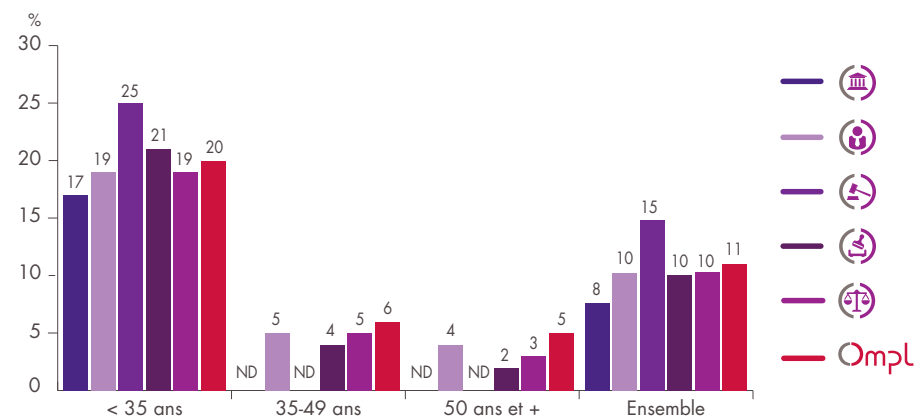
LÉGÈRE DIFFÉRENCE SELON LE TEMPS TRAVAIL

Les salariés du secteur recrutés en CDD travaillent un peu plus souvent à temps complet.

Taux de CDD par genre

Genre						Ompl
Femmes	7,03 %	9,40 %	15,13 %	10,22 %	9,59 %	10,51 %
Hommes	10,33 %	13,95 %	14,47 %	9,72 %	12,86 %	13,46 %
Ensemble	7,62 %	10,24 %	14,85 %	10,07 %	10,29 %	11,02 %

Taux de CDD par tranche d'âge



ND : salariés dont la catégorie sociale ou la durée du temps de travail n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.

Taux de CDD en fonction du temps de travail

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	6,13 %	6,20 %	12 %	8,44 %	6,83 %	7,22 %
Temps partiel	1,49 %	4,04 %	2,86 %	1,63 %	3,46 %	3,80 %
Ensemble	7,62 %	10,24 %	14,85 %	10,07 %	10,29 %	11,02 %



NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau du secteur, le recrutement en CDD est principalement mobilisé pour les ouvriers et dans une moindre mesure, les professions intermédiaires et les employés.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Île-de-France (11 %) et atteint un minimum pour la Corse (5 %).

Taux de CDD par catégorie sociale

Catégories sociales						
Cadres	ND*	6,42 %	4,73 %	6,08 %	6,15 %	12,81 %
Professions intermédiaires	ND*	11,16 %	12,32 %	9,87 %	10,20 %	9,55 %
Employés	8,26 %	9,10 %	13,92 %	10,20 %	9,48 %	10,86 %
Ouvriers	13,79 %	23,11 %	28,80 %	15,20 %	22,75 %	13,89 %
Ensemble	7,62 %	10,24 %	14,85 %	10,07 %	10,29 %	11,02 %

* ND : salariés dont la catégorie sociale ou la durée du temps de travail n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.

Taux de CDD par région

Régions						
Auvergne-Rhône-Alpes	7,82 %	9,34 %	ND*	9,41 %	9,02 %	10,83 %
Bourgogne-Franche-Comté	ND*	9,74 %	ND*	11,39 %	10,75 %	10,36 %
Bretagne	ND*	7,45 %	ND*	12,01 %	6,91 %	11,75 %
Centre-Val de Loire	6,25 %	7,49 %	ND*	ND*	5,02 %	8,97 %
Corse	ND*	11,21 %	ND*	ND*	4,94 %	10,88 %
DOM	ND*	8,28 %	ND*	8,57 %	7,53 %	12,35 %
Grand Est	6,28 %	7,34 %	ND*	9,18 %	7,40 %	9,65 %
Hauts-de-France	ND*	9,12 %	10,70 %	10,26 %	8,99 %	9,57 %
Île-de-France	9,43 %	11,38 %	11,92 %	9,72 %	11,21 %	12,34 %
Normandie	ND*	7,80 %	8,78 %	9,98 %	7,95 %	10,64 %
Nouvelle-Aquitaine	8,65 %	9,30 %	ND*	11,24 %	9,44 %	10,39 %
Occitanie	9,06 %	10,69 %	14,49 %	10,77 %	10,73 %	11,21 %
Pays de la Loire	ND*	9,67 %	6,98 %	ND*	7,30 %	11,17 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,67 %	10,28 %	8,54 %	9,64 %	9,86 %	10,96 %
Ensemble	7,62 %	10,24 %	14,85 %	10,07 %	10,29 %	11,02 %

* ND : salariés dont la catégorie sociale ou la durée du temps de travail n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de deux tiers des salariés du secteur travaillent à temps complet.



HAUSSE DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel progresse de manière importante sur la période. Néanmoins, le recours à des données plus précises explique largement la forte progression en 2014.



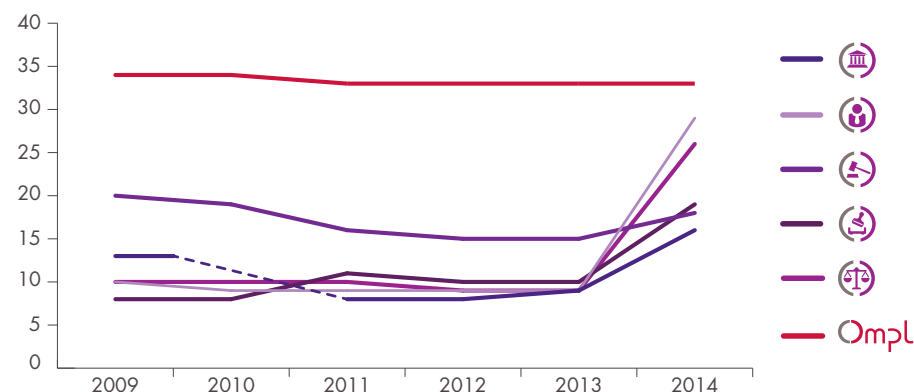
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont nettement plus souvent à temps partiel que les hommes.

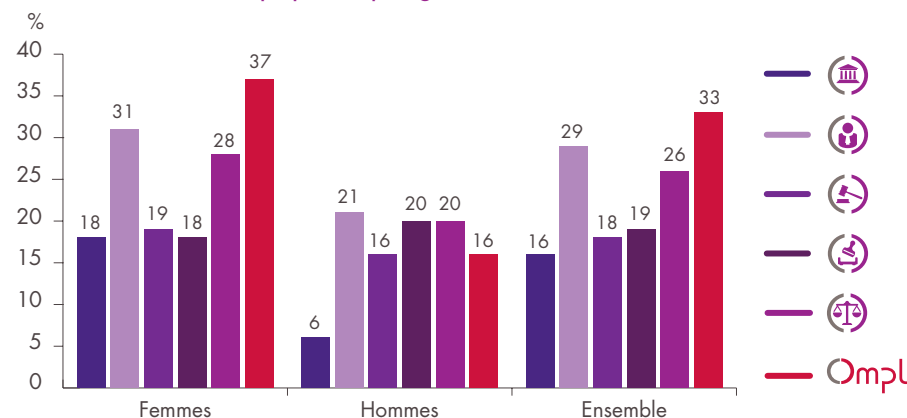
Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	83,87 %	70,67 %	82,29 %	81,37 %	73,62 %	66,92 %
Temps partiel	16,13 %	29,33 %	17,71 %	18,63 %	26,38 %	33,08 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Taux de salariés à temps partiel par genre



Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne un tiers des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 12 points à celui des salariés de moins de 35 ans.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

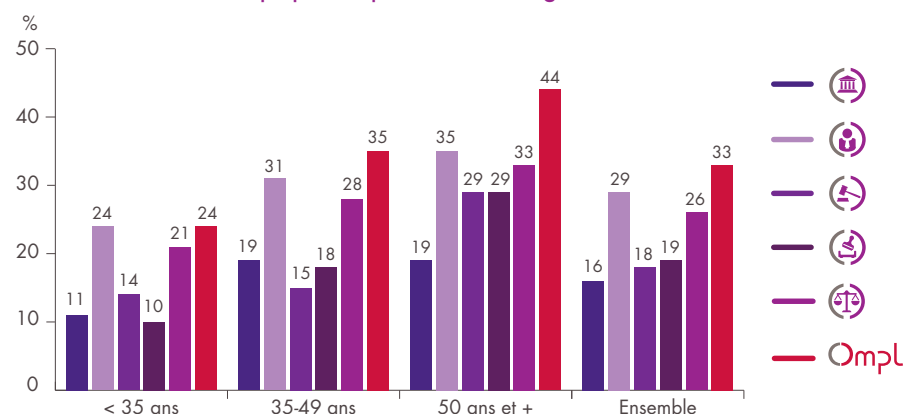
Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers qui sont pour la plupart du personnel d'entretien. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel au sein du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Auvergne-Rhône Alpes (32 %) et atteint un minimum pour les DOM (17 %).

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble	Ompl
Cadres	15,49 %	20,11 %	20,37 %	18,44 %	19,86 %	32,49 %
Professions intermédiaires	13,55 %	17,90 %	12,32 %	19,93 %	17,80 %	26,94 %
Employés	16,10 %	28,21 %	16,92 %	18,19 %	24,95 %	33,20 %
Ouvriers	37,93 %	62,61 %	20,12 %	22,80 %	55,55 %	60,34 %
Ensemble	16,13 %	29,33 %	17,71 %	18,63 %	26,38 %	33,08 %

Part de salariés à temps partiel par région (en %)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	13,74	35,08	19,58	23,48	31,65	36,89
Bourgogne-Franche-Comté	12,39	36,48	ND*	19,82	31,10	37,31
Bretagne	14,29	28,41	18,13	20,78	25,34	34,05
Centre-Val de Loire	18,75	29,11	ND*	16,40	23,14	31,62
Corse	ND*	43,97	ND*	21,05	27	28,33
DOM	ND*	24,04	ND*	11,43	17,27	23,85
Grand Est	19,28	31,28	ND*	23,61	27,21	36,59
Hauts-de-France	15,38	33,33	21,39	18,41	28,17	36,41
Île-de-France	15,95	22,82	14,01	12,61	21,28	26
Normandie	ND*	35,55	27,70	20,14	29,39	34,57
Nouvelle-Aquitaine	14,29	37,06	21,09	19,26	31,37	32,93
Occitanie	19,20	36,54	21,74	20,53	31,61	36,35
Pays de la Loire	22,08	32,50	24,42	23,26	29,97	35,16
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17	35,47	20,73	18,62	29,94	34,23
Ensemble	16,13	29,33	17,71	18,63	26,38	33,08

* ND : Non déterminé



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

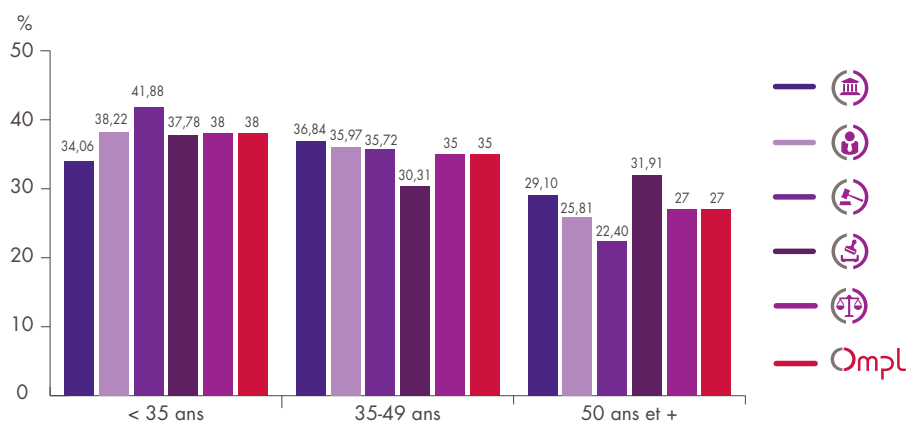


SALARIÉS ASSEZ JEUNE

La proportion des salariés âgés de moins de 35 ans est la plus importante. Les salariés âgés de 50 ans et plus possèdent une part proche de celle observée pour l'ensemble de l'OMPL.

Répartition des salariés par tranche d'âge détaillée

Tranches d'âge						Ompl
< 35 ans	34,06 %	38,22 %	41,88 %	37,78 %	38,11 %	38,37 %
35-49 ans	36,84 %	35,97 %	35,72 %	30,31 %	35,05 %	35,10 %
50 ans et +	29,10 %	25,81 %	22,40 %	31,91 %	26,84 %	26,53 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice



VEILLISSEMENT DE LA PYRAMIDE DES ÂGES

- Les moins de 35 ans voient leur poids relatif s'accroître de 2 points ;
- La tranche d'âge intermédiaire s'affaiblit ;
- Le poids des seniors s'accroît.

Évolution des pyramides d'âge

Tranches d'âge	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	ND*	32 %	35 %	35 %	36 %	34 %	34 %
35-49 ans	ND*	43 %	41 %	40 %	39 %	36 %	37 %
> 50 ans	ND*	25 %	24 %	25 %	25 %	30 %	29 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	ND*	37 %	37 %	38 %	37 %	36 %	38 %
35-49 ans	ND*	41 %	40 %	39 %	39 %	38 %	36 %
> 50 ans	ND*	21 %	23 %	23 %	24 %	25 %	26 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	ND*	40 %	41 %	40 %	43 %	38 %	42 %
35-49 ans	ND*	37 %	36 %	37 %	35 %	37 %	36 %
> 50 ans	ND*	24 %	23 %	23 %	22 %	24 %	22 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	ND*	31 %	33 %	35 %	35 %	36 %	38 %
35-49 ans	ND*	39 %	36 %	33 %	32 %	32 %	30 %
> 50 ans	ND*	31 %	31 %	32 %	34 %	32 %	32 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	ND*	36 %	36 %	37 %	37 %	36 %	38 %
35-49 ans	ND*	41 %	39 %	38 %	37 %	37 %	35 %
> 50 ans	ND*	23 %	24 %	25 %	26 %	27 %	27 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	40 %	39 %	39 %	39 %	39 %	36 %	38 %
35-49 ans	38 %	38 %	37 %	36 %	35 %	36 %	35 %
> 50 ans	22 %	23 %	24 %	24 %	25 %	27 %	27 %

* ND : Non déterminé

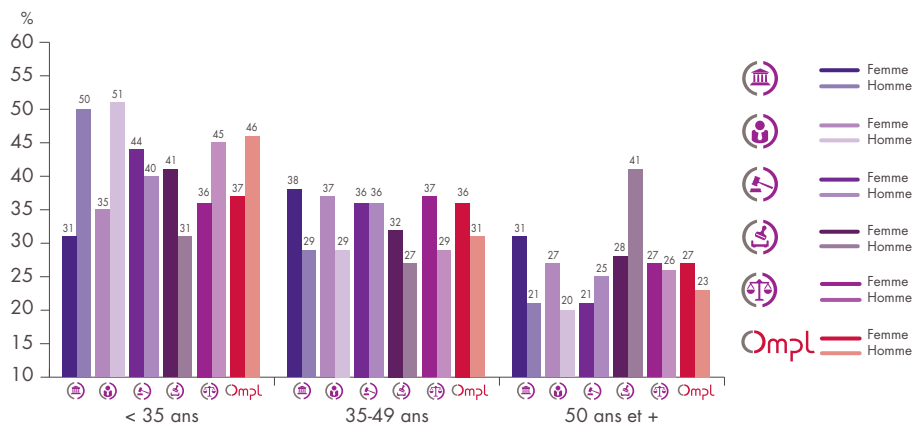


PYRAMIDES D'ÂGE DIFFÉRENTES SELON LE GENRE

Les hommes sont plus nombreux parmi les salariés âgés de moins de 35 ans.

En revanche, les femmes sont plus souvent présentes dans la classe d'âge intermédiaire.

Pyramide d'âge par genre



PYRAMIDES D'ÂGE ASSEZ SIMILAIRES

- Les cadres sont caractérisés par une proportion plus importante de salariés jeunes ;
- Les professions intermédiaires possèdent une part relativement importante de salariés âgés de moins de 35 ans ;
- Les employés sont plutôt présents dans la première classe d'âge ;
- Les ouvriers tendent à se concentrer dans la classe des salariés âgés de 35 ans à 49 ans.

Pyramide d'âge par catégorie sociale

Tranches d'âge	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	25,98 %	34,15 %	35,05 %	44,83 %	34,06 %
35-49 ans	37,27 %	36,59 %	37,12 %	24,14 %	36,84 %
> 50 ans	36,75 %	29,27 %	27,83 %	31,03 %	29,10 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	39,98 %	53,79 %	37,52 %	27,23 %	38,22 %
35-49 ans	37,39 %	28,28 %	36,24 %	36,93 %	35,97 %
> 50 ans	22,63 %	17,93 %	26,24 %	35,84 %	25,81 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	23,87 %	45,50 %	48,16 %	36,09 %	41,88 %
35-49 ans	47,12 %	33,65 %	32,28 %	37,48 %	35,72 %
> 50 ans	29,01 %	20,85 %	19,56 %	26,43 %	22,40 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	32,62 %	43,30 %	37,39 %	41,72 %	37,78 %
35-49 ans	32,22 %	27,45 %	30,84 %	24,83 %	30,31 %
> 50 ans	35,16 %	29,26 %	31,77 %	33,45 %	31,91 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	38,44 %	50,05 %	37,79 %	29,37 %	38,11 %
35-49 ans	37,36 %	28,87 %	35,01 %	35,77 %	35,05 %
> 50 ans	24,20 %	21,07 %	27,19 %	34,86 %	26,84 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	41,19 %	45,32 %	34,73 %	25,16 %	38,37 %
35-49 ans	32,68 %	35,12 %	36,60 %	31,16 %	35,10 %
> 50 ans	26,13 %	19,56 %	28,67 %	43,68 %	26,53 %



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La pyramide d'âge varie fortement d'une région à l'autre. Ainsi, en atteignant 46 %, la part des salariés âgés de moins de 35 ans est maximale pour l'Île-de-France mais elle n'est que de 17 % pour la Corse.

Pyramide d'âge par région

Régions	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	36,25 %	36,72 %	27,03 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	32,30 %	35,02 %	30,40 %	2,28 %
Bretagne	32,39 %	37,19 %	30,42 %	0 %
Centre-Val de Loire	28,45 %	39,24 %	28,68 %	3,64 %
Corse	17,49 %	33,84 %	28,90 %	19,77 %
DOM	27,64 %	35,25 %	23,91 %	13,20 %
Grand Est	34,28 %	34,23 %	31,49 %	0 %
Hauts-de-France	36,36 %	35,86 %	27,79 %	0 %
Île-de-France	45,80 %	32,45 %	21,76 %	0 %
Normandie	31,78 %	36,60 %	31,62 %	0 %
Nouvelle-Aquitaine	31,98 %	36,69 %	31,33 %	0 %
Occitanie	32,48 %	37,05 %	30,47 %	0 %
Pays de la Loire	35,46 %	38,40 %	26,14 %	0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31,27 %	35,99 %	32,74 %	0 %
	38,11 %	35,05 %	26,84 %	0 %
	38,37 %	35,10 %	26,53 %	0 %

1. Salariés dont la classe d'âge n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



TURNOVER TRÈS ÉLEVÉ

Le turnover sectoriel dépasse très largement le seuil critique de 15 %. La mobilité des salariés est intense ce qui implique une réelle fongibilité des équipes.

Turnover annuel

						
Effectif en début d'année	2 786	40 512	2 438	9 616	55 352	376 196
Effectif total année	3 230	49 183	2 942	11 153	66 508	436 504
Nb sal. entrés dans l'année	444	8 671	504	1 537	11 156	60 308
Nb sal. sortis dans l'année	373	8 994	387	1 362	11 116	55 796
Taux d'entrée	15,94 %	21,40 %	20,67 %	15,98 %	20,15 %	16,03 %
Taux de sortie	13,39 %	22,20 %	15,87 %	14,16 %	20,08 %	14,83 %
Turnover annuel	14,66 %	21,80 %	18,27 %	15,07 %	20,12 %	15,43 %



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année
- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié est compté une seule fois, quel que soit son nombre de contrats dans les entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs). Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, sur la base des effectifs présents au 1^{er} janvier.

$$\text{Taux d'entrées} = \frac{\text{Nombre d'entrées 2013}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de sorties 2013}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{(\text{Nombre d'entrées} + \text{Nombre de sorties})/2}{\text{Effectif début année 2013}}$$



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



LÉGÈRE DIMINUTION DU TURNOVER

Sur la période, le turnover du secteur tend à s'infléchir. L'ensemble de l'OMPL suit une tendance similaire.



ENTRANTS JEUNES PLUTÔT EN CDI

- Le taux de féminisation (73 %) est inférieur à celui de l'ensemble des salariés du secteur (79 %) ;
- Les recrutements dans le cadre d'un CDI sont majoritaires (40 %) mais ce type de contrat est beaucoup plus présent au sein du secteur (82 %) ;
- 72 % des recrutés sont âgés de moins de 35 ans alors que cette proportion atteint 38 % pour les salariés du secteur ;
- La catégorie des employés est la plus importante chez les recrutés (61 %) mais elle est sous-représentée par rapport à l'ensemble du secteur (62 %).

Évolution du taux de mobilité

Branches professionnelles		2012	2013	2014
	Taux d'entrée	14 %	17 %	16 %
	Taux de sortie	12 %	11 %	13 %
	Turnover annuel	13 %	14 %	15 %
	Taux d'entrée	25 %	26 %	21 %
	Taux de sortie	27 %	26 %	22 %
	Turnover annuel	26 %	26 %	22 %
	Taux d'entrée	23 %	17 %	21 %
	Taux de sortie	19 %	18 %	16 %
	Turnover annuel	21 %	18 %	18 %
	Taux d'entrée	16 %	18 %	16 %
	Taux de sortie	15 %	17 %	14 %
	Turnover annuel	16 %	17 %	15 %
	Taux d'entrée	23 %	23 %	20 %
	Taux de sortie	23 %	23 %	20 %
	Turnover annuel	23 %	23 %	20 %
	Taux d'entrée	19 %	17 %	16 %
	Taux de sortie	18 %	16 %	15 %
	Turnover annuel	18 %	16 %	15 %

Profil des entrants

Répartition par genre

Branches professionnelles	Femmes	Hommes	Ensemble
	76,35 %	23,65 %	100 %
	73,74 %	26,26 %	100 %
	59,92 %	40,08 %	100 %
	69,03 %	30,97 %	100 %
	72,57 %	27,43 %	100 %
	78,48 %	21,52 %	100 %



Répartition par type de contrat de travail

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentis	Autres contrats	Non-déterminés ¹
	49,77 %	34,46 %	ND	ND	15,77 %
	36,64 %	31,39 %	1,37 %	29,79 %	0,81 %
	40,67 %	47,42 %	1,98 %	9,92 %	0,00 %
	56,02 %	41,31 %	ND	2,28 %	0,39 %
	40,01 %	33,61 %	1,16 %	23,92 %	1,31 %
Ompl	44,30 %	44,10 %	4,93 %	6,23 %	0,45 %

Répartition par tranche d'âge

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Ensemble
	70,72 %	17,79 %	11,49 %	100 %
	72,52 %	18,73 %	8,75 %	100 %
	70,83 %	20,24 %	8,93 %	100 %
	66,88 %	18,80 %	14,31 %	100 %
	71,59 %	18,77 %	9,64 %	100 %
Ompl	66,47 %	21,16 %	12,36 %	100 %

Répartition par catégorie sociale

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	9,23 %	11,04 %	75,68 %	4,05 %
	18,36 %	11,37 %	57,18 %	13,09 %
	9,33 %	5,56 %	62,70 %	22,42 %
	8,26 %	9,69 %	75,08 %	6,96 %
	16,20 %	10,86 %	60,63 %	12,31 %
Ompl	18,88 %	26 %	46,85 %	8,28 %

1. Salariés dont le type de contrat n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique



SORTANTS AU PROFIL SIMILAIRE AUX ENTRANTS

- La part des femmes chez les sortants (73 %) est équivalente à celle des entrants (73 %);
- 43 % des sortants travaillaient dans le cadre d'un CDI, proportion proche de celle observée pour les entrants (40 %);
- Les sortants sont majoritairement des jeunes, dans une proportion un peu inférieure à celle des entrants (67 % contre 72 %);
- Tout comme chez les entrants, la catégorie des employés est la plus représentée chez les sortants (60 %).

Profil des sortants

Répartition par genre

Branches professionnelles	Femmes	Hommes	Ensemble
	77,48 %	22,52 %	100 %
	73,52 %	26,48 %	100 %
	57,36 %	42,64 %	100 %
	71,15 %	28,85 %	100 %
	72,80 %	27,20 %	100 %
Ompl	77,59 %	22,41 %	100 %

Répartition par type de contrat de travail

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentis	Autres contrats	Non-déterminés ¹
	57,10 %	32,71 %	ND	ND	10,19 %
	38,76 %	27,48 %	1,23 %	31,79 %	0,73 %
	45,22 %	42,38 %	ND	11,11 %	1,29 %
	66,45 %	31,42 %	ND	1,54 %	0,59 %
	42,99 %	28,66 %	1 %	26,30 %	1,05 %
Ompl	51,07 %	36,67 %	4,70 %	7,11 %	0,45 %

Répartition par tranche d'âge

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Ensemble
	58,18 %	20,64 %	21,18 %	100 %
	69,38 %	18,08 %	12,54 %	100 %
	61,24 %	24,03 %	14,73 %	100 %
	59,03 %	19,75 %	21,22 %	100 %
	67,45 %	18,58 %	13,97 %	100 %
Ompl	58,84 %	22,07 %	19,09 %	100 %

¹ : salariés dont le type de contrat n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique



Répartition par catégorie sociale

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	8,58 %	10,99 %	77,21 %	3,22 %
	18,85 %	11,61 %	56,96 %	12,59 %
	11,11 %	8,27 %	62,79 %	17,83 %
	8,74 %	9,62 %	76,36 %	5,29 %
	16,99 %	11,23 %	60,22 %	11,56 %
Ompl	20,60 %	27,18 %	44,94 %	7,29 %

DIFFÉRENCES
RÉGIONALES MARQUÉES

Le turnover du secteur varie de manière notable d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Île-de-France (26 %) et le taux le plus bas est atteint pour les DOM (13 %).

Turnover par région

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	12,73 %	20,42 %	17,39 %	14,77 %	18,96 %	14,56 %
Bourgogne-Franche-Comté	16,49 %	16,06 %	ND*	17,20 %	16,52 %	13,33 %
Bretagne	ND*	15,02 %	26,47 %	14,58 %	15,99 %	14,53 %
Centre-Val de Loire	18,64 %	13,66 %	16,16 %	13,81 %	13,72 %	13,40 %
Corse	ND*	19,68 %	ND*	15,43 %	17,71 %	17,74 %
DOM	ND*	15,22 %	ND*	10,47 %	13,24 %	15,69 %
Grand Est	12,56 %	14,77 %	25,40 %	15,04 %	15,12 %	12,97 %
Hauts-de-France	9,11 %	15,82 %	20,13 %	19,93 %	16,59 %	13,08 %
Île-de-France	20,20 %	28,05 %	17,57 %	16,87 %	26,23 %	20,48 %
Normandie	14,10 %	15,18 %	15,75 %	14,46 %	14,98 %	13,89 %
Nouvelle-Aquitaine	12,72 %	16,87 %	18,35 %	13,83 %	15,98 %	13,66 %
Occitanie	12,09 %	20,41 %	17,54 %	12,46 %	18 %	14,56 %
Pays de la Loire	ND*	16,86 %	ND*	13,96 %	16,29 %	14,05 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16,73 %	18,64 %	12,24 %	13,63 %	17,09 %	15,85 %
Ensemble	14,66 %	21,80 %	18,27 %	15,07 %	20,12 %	15,43 %

* ND : non déterminé.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



21 621 € ET PLUS POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

Le revenu net annuel médian du secteur est supérieur à celui du champ de l'OMPL. Les cadres bénéficient du plus grand différentiel positif alors qu'une situation inverse prévaut pour les professions intermédiaires.

Revenu net annuel médian par catégorie sociale (en €)

Catégories sociales							
Cadres	NS	38 693***	47 418*	23 310***	37 933***	32 350***	
Professions intermédiaires	NS	21 822***	NS	19 530***	21 693***	22 505***	
Employés	21 640***	20 787***	21 913***	18 790***	20 425***	18 467***	
Ouvriers	NS	16 127***	16 903*	16 671**	16 251***	15 935***	
Ensemble	23 194***	22 457***	22 750***	18 938***	21 621***	20 007***	

Précision +/- 5 %. Niveau de confiance : *** 99 %, ** 95 %, * 90 %.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique. NS : résultat non-significatif.



La DADS "salariés" donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération moyenne, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3% signifie que les femmes gagnent en moyenne 74,3 % de la rémunération des hommes.



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques



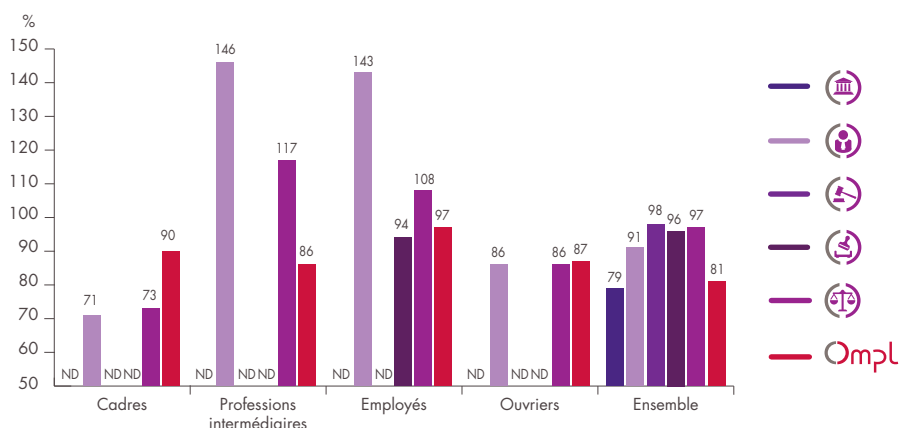
Études d'huissiers de justice



ABSENCE DE PARITÉ SALARIALE

L'indice de parité du secteur montre un écart entre les rémunérations médianes en faveur des hommes (3 points d'écart). Les cadres constituent la catégorie la moins égalitaire.

Indice de parité par catégorie sociale (en %)



ND : non déterminé.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Un différentiel de 5 198 € est observé entre la région possédant le plus fort revenu médian net annuel (Île-de-France) et le moins élevé (Occitanie).

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par région (€)

Régions						Ompl
Auvergne Rhône-Alpes	22 175*	22 241***	NS	18 925***	21 554***	20 278***
Bourgogne Franche-Comté	NS	20 836**	NS	17 868*	19 945***	19 499***
Bretagne	NS	22 906***	NS	NS	21 791***	19 814***
Centre-Val de Loire	NS	22 079***	NS	18 867*	21 119***	19 840***
Corse	ND	NS	ND	NS	NS	19 223***
DOM	NS	NS	ND	19 824*	20 865**	19 535***
Grand Est	NS	21 008***	NS	19 431***	20 462***	19 504***
Hauts-de-France	NS	21 078***	NS	17 376***	20 066***	19 345***
Île-de-France	26 190**	25 503***	26 675***	22 196***	25 130***	22 408***
Normandie	NS	21 572***	NS	18 222**	20 776***	19 390***
Nouvelle Aquitaine	NS	21 013***	NS	18 014***	20 138***	19 501***
Occitanie	NS	20 585***	NS	18 239***	19 932***	19 300***
Pays de la Loire	NS	21 925***	NS	17 617*	21 383***	19 599***
Provence-Alpes Côte d'Azur	NS	21 245***	NS	19 000***	20 728***	19 426***
Ensemble	23 194***	22 457***	22 750***	18 938***	21 621***	20 007***

Précision +/- 5 %. Niveau de confiance: *** 99 %, ** 95 %, * 90 %.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique. NS : résultat non-significatif.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opca des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé). Il propose une photographie comparative des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de chaque branche professionnelle, du secteur et de l'OMPL.



TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION PLUTÔT MODESTE

Au sein du secteur, moins d'un salarié sur cinq est parti au moins une fois en formation en 2016. Cette proportion est inférieure à celle observée pour l'ensemble de l'OMPL. Moins d'une entreprise sur cinq a envoyé au moins un salarié en formation. Par rapport à l'ensemble de l'OMPL, les entreprises du secteur sont moins souvent formatrices.

Le plan de formation est le principal dispositif mobilisé. La professionnalisation est modérément utilisée.

Secteur juridique

Branches professionnelles

 Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

 Cabinets d'avocats

 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

 Études d'huissiers de justice

Deux changements interviennent à partir de 2016 :

- les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre ;
- afin de mieux rendre compte des pratiques, les taux de formation sont calculés sur une base annuelle et non-plus trisannuelle. En conséquence, ils sont moins élevés.

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés¹

						
Nombre d'entreprises	374	11 015	464	1 640	13 493	107 488
Effectif (ETP)	3 061	36 392	2 600	9 924	51 977	394 714

Taux d'accès à la formation

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro	Ppro	Plan	Autre	Cpro	Ppro	Plan	Autre
	0,57 %	0,22 %	27,60 %	0,57 %	3,48 %	1,87 %	44,12 %	4,28 %
	0,82 %	1,24 %	11,32 %	0,90 %	3,12 %	4,70 %	13,92 %	2,22 %
	0,34 %	0,31 %	13,89 %	0,65 %	1,72 %	0,43 %	23,71 %	3,02 %
	1,86 %	2,51 %	13,16 %	0,27 %	10,55 %	12,87 %	21,34 %	1,46 %
	0,96 %	1,36 %	12,52 %	0,77 %	3,99 %	5,47 %	15,99 %	2,25 %
	1,07 %	0,57 %	18,30 %	0,46 %	3,59 %	1,95 %	21,52 %	1,33 %

Cpro : contrat de professionnalisation
Ppro : période de professionnalisation

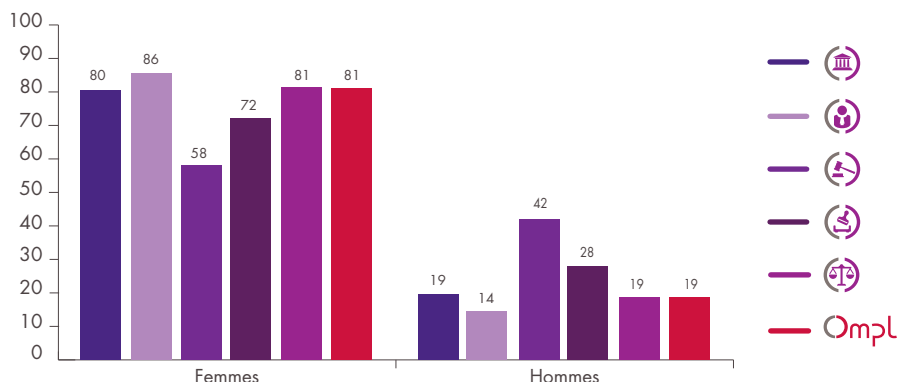
1. Hors DOM.



ACCÈS À LA FORMATION SIMILAIRE SELON LE GENRE

Dans le secteur, 81 % des salariés formés sont des femmes. Cette proportion est proche de celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés du secteur (79 %).

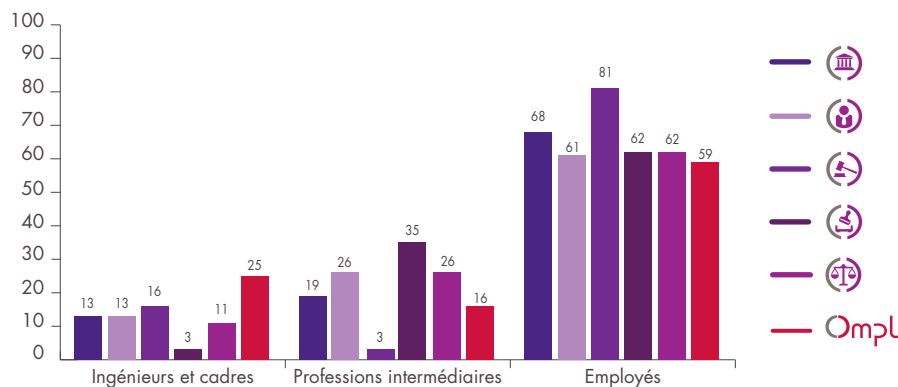
Répartition des stagiaires par genre (en %)



ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les professions intermédiaires sont surreprésentées parmi les stagiaires (26 % des formés et 8 % des salariés). En revanche, les autres catégories sociales bénéficient d'un accès moins représentatif à la formation professionnelle.

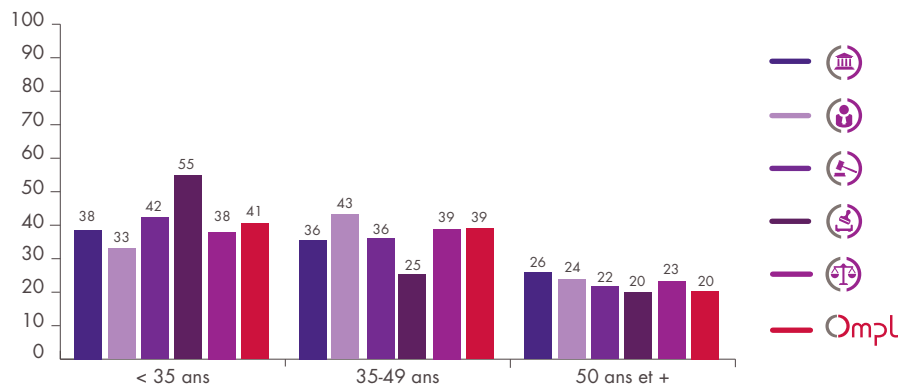
Répartition des stagiaires par catégorie sociale (en %)



ACCÈS INÉGAL SELON LA CLASSE D'ÂGE

Les salariés de 35 à 49 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires: 39 % des formés contre 38 % des salariés. Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge (en %)





ACCÈS INÉGAL À LA FORMATION SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont sous-représentés parmi les stagiaires : 44 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient 62 % des salariés du secteur. En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 56 % des stagiaires contre 38 % des salariés.



ACCÈS INÉGAL SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

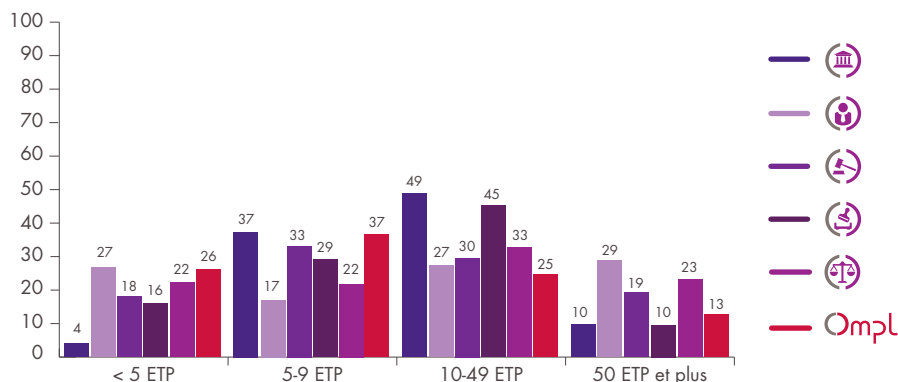
Les salariés à temps partiel se forment proportionnellement moins que ceux à temps complet : ils représentent 14 % des stagiaires contre 26 % des salariés du secteur.



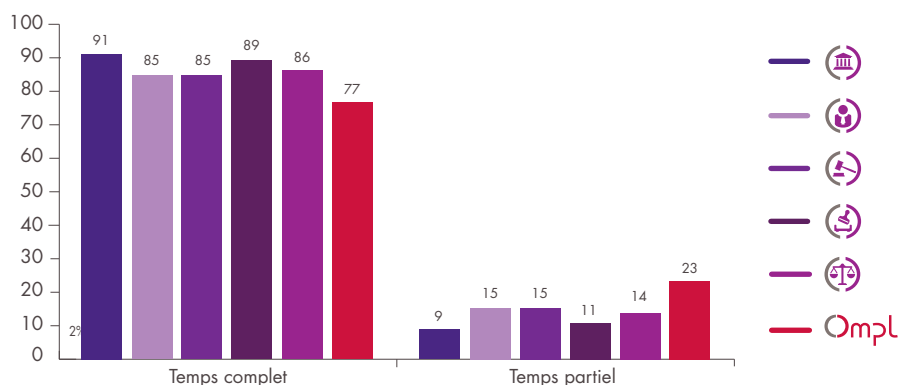
SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux d'accès au plan de formation varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour les Pays de la Loire (19 %). Le taux le plus bas est atteint pour la Corse (6 %).

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP (en %)



Répartition des stagiaires par durée du temps de travail (en %)



Taux d'accès des salariés à la formation par région

Régions	Cpro	Ppro	Plan	Autre
Auvergne-Rhône-Alpes	0,94 %	1,22 %	18,12 %	0,48 %
Bourgogne-Franche-Comté	0,63 %	1,64 %	10,68 %	0,32 %
Bretagne	0,48 %	0,72 %	10,51 %	0,58 %
Centre-Val de Loire	0,46 %	0,75 %	11,83 %	0,06 %
Corse	0,38 %	1,52 %	5,70 %	0,38 %
Grand Est	1,42 %	1,37 %	10,76 %	0,36 %
Hauts-de-France	0,55 %	1,09 %	8,97 %	0,21 %
Île-de-France	1,28 %	1,31 %	12,60 %	1,29 %
Normandie	0,58 %	1,15 %	11,77 %	0,45 %
Nouvelle-Aquitaine	0,65 %	1,33 %	11,26 %	0,32 %
Occitanie	0,79 %	2,12 %	11,82 %	0,42 %
Pays de la Loire	0,69 %	0,77 %	18,84 %	0,44 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,65 %	2,12 %	9,35 %	0,92 %
Ensemble	0,96 %	1,36 %	12,52 %	0,77 %



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE RAISONNABLE

En atteignant 9 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est peu élevé. Il est proche de celui du champ de l'OMPL (10 %).



STABILITÉ DU CHÔMAGE

Par rapport à l'année précédente, le taux de chômage du secteur a stagné.

Taux de chômage annuel

Salariés avec période(s) de chômage	257	4 611	350	1 030	6 248	41 657
Salariés sans période(s) de chômage	2 973	44 572	2 592	10 123	60 260	394 847
Effectif total	3 230	49 183	2 942	11 153	66 508	436 504
Taux de chômage annuel	7,96 %	9,38 %	11,90 %	9,24 %	9,39 %	9,54 %

Évolution du taux de chômage annuel

Années						
2013	7 %	9 %	9 %	8 %	9 %	8 %
2014	8 %	9 %	12 %	9 %	9 %	10 %



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs
judiciaires et Sociétés de ventes
volontaires de meubles
aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Taux de chômage
global annuel de branche

=

Nombre de salariés ayant connu une période
de chômage indemnisée dans l'année
Nombre total de salariés

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.

**TAUX PROCHES SELON LE GENRE**

Les femmes sont un peu plus souvent au chômage que les hommes.

**BAISSE AVEC L'ÂGE**

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins 35 ans que pour les plus âgés.

**DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE**

Le taux de chômage annuel du secteur est plus élevé pour les ouvriers.

**TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL**

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel.

Taux de chômage annuel par genre

Genre						
Femmes	7,94 %	9,66 %	11,67 %	9,73 %	9,65 %	9,49 %
Hommes	8,06 %	8,11 %	12,21 %	8,08 %	8,45 %	9,79 %
Ensemble	7,96 %	9,38 %	11,90 %	9,24 %	9,39 %	9,54 %

Taux de chômage annuel par tranche d'âge

Tranches d'âge						
< 35 ans	11,36 %	10,97 %	15,58 %	14,93 %	11,87 %	13,11 %
35-49 ans	6,47 %	9,28 %	10,94 %	8,40 %	9,09 %	8,18 %
50 ans et +	5,85 %	7,14 %	6,53 %	3,29 %	6,28 %	6,19 %
Ensemble	7,96 %	9,38 %	11,90 %	9,24 %	9,39 %	9,54 %

Taux de chômage annuel par catégorie sociale

Catégories sociales						
Cadres	4,72 %	5,52 %	6,38 %	7,29 %	5,66 %	10,03 %
Professions intermédiaires	4,34 %	7,84 %	9,48 %	8,06 %	7,71 %	7,81 %
Employés	8,79 %	10,42 %	12,03 %	9,62 %	10,22 %	10,36 %
Ouvriers	17,24 %	13,12 %	17,75 %	9,12 %	13,15 %	10,43 %
Ensemble	7,96 %	9,38 %	11,90 %	9,24 %	9,39 %	9,54 %

Taux de chômage annuel par durée du temps de travail

Durée du temps de travail						
Temps complet	7,75 %	7,99 %	11,77 %	9,47 %	8,44 %	9,11 %
Temps partiel	9,02 %	12,71 %	12,48 %	8,23 %	12,06 %	10,42 %
Ensemble	7,96 %	9,38 %	11,90 %	9,24 %	9,39 %	9,54 %



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Occitanie (12 %) et minimal pour la Bourgogne-Franche-Comté (7 %).

Taux de chômage annuel par région

Régions						
Auvergne-Rhône-Alpes	6,87 %	9,80 %	10,05 %	7,92 %	9,35 %	9,73 %
Bourgogne-Franche-Comté	ND*	7,36 %	ND*	9,34 %	7,27 %	5,70 %
Bretagne	ND*	10,38 %	21,24 %	5,19 %	9,88 %	10,71 %
Centre-Val de Loire	11,11 %	9,03 %	13,91 %	7,16 %	9,06 %	8,47 %
Corse	ND*	14,66 %	ND*	9,47 %	9,89 %	10,15 %
DOM	11,24 %	11,94 %	ND*	10,39 %	11,07 %	11,70 %
Grand Est	4,93 %	8,36 %	20,96 %	6,34 %	8,22 %	8,08 %
Hauts-de-France	5,43 %	10,46 %	14,44 %	10,93 %	10,49 %	8,28 %
Île-de-France	10,68 %	7,92 %	9,46 %	9,72 %	8,24 %	9,77 %
Normandie	5,88 %	10,23 %	10,81 %	6,71 %	9,18 %	8,90 %
Nouvelle-Aquitaine	10,53 %	11,40 %	17,19 %	9,44 %	11,07 %	9,86 %
Occitanie	8,33 %	12,23 %	11,59 %	11,69 %	11,86 %	10,63 %
Pays de la Loire	ND*	10,39 %	ND*	10,23 %	9,36 %	10,12 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 %	11,33 %	7,32 %	10,39 %	10,66 %	10,56 %
Ensemble	7,96 %	9,38 %	11,90 %	9,24 %	9,39 %	9,54 %

* ND : Non déterminé

96 études conduites depuis 2005

41 études statistiques

- ① Entreprises d'architecture (3)
- ① Entreprises d'économistes de la construction (4)
- ① Entreprises d'experts en automobile (3)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (4)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (4)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (4)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (3)
- ① Cabinets médicaux (3)
- ① Pharmacie d'officine (4)
- ① Cliniques vétérinaires (4)

20 études prospectives

- ① Entreprises d'économistes de la construction (2)
- ① Entreprises d'experts en automobile (1)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (2)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (2)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (2)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (1)
- ① Cabinets médicaux (1)
- ① Pharmacie d'officine (2)
- ① Cliniques vétérinaires (2)

16 études thématiques

- ① Trajectoires de construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des auxiliaires (en cours)
- ① Application de la grille de classification : pharmacie d'officine (2017)
- ① Sous-traitance dans les cabinets d'avocats (2017)
- ① Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
- ① Gardes et astreintes : cliniques vétérinaires (2015)
- ① Insertion professionnelle des salariés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou période de professionnalisation : pharmacie d'officine (2015) cabinets dentaires (2014)
- ① Expertise automobile en Europe (2014)
- ① Emplois et trajectoires professionnelles : entreprises d'architecture, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers, pharmacie d'officine (2010)
- ① Égalité professionnelle : laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux (2010)

12 baromètres

- ① Baromètre OMPL (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres secteurs (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres branches (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres régionaux (2005, 2016, 2017)

7 études transverses

- ① Apprentissages informels (2017)
- ① Qualité de vie au travail (2014 et 2017)
- ① Entreprises libérales et territoires (2013)
- ① L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés ? (2013)
- ① Chômage des salariés (2013)
- ① Qualité de l'emploi (2013)
- ① Séniors (2010)
- ① Turnover : pharmacie d'officine (2010), cabinets dentaires (2008)

Les entreprises libérales

UN ACTEUR TERRITORIAL DYNAMIQUE, UNE IDENTITÉ FORTE

Avec 28 % des entreprises du secteur marchand, 5 % des salariés et une contribution à la valeur ajoutée de l'ordre de 11 %, les entreprises libérales sont un acteur économique incontournable, dynamique et doté d'une identité forte.

Caractéristiques clés : des entreprises de petite taille intégrées dans le tissu économique local, employant majoritairement des femmes. Une contribution majeure au lien social et au développement économique territorial.